



**HAL**  
open science

# Recettes médicinales sur un cahier d'écolier du XVIIIe siècle

Jean-François Simon

► **To cite this version:**

Jean-François Simon. Recettes médicinales sur un cahier d'écolier du XVIIIe siècle. La Bretagne Linguistique, 1990, 6, pp.79-90. 10.4000/lbl.7615 . hal-04567678

**HAL Id: hal-04567678**

**<https://hal.univ-brest.fr/hal-04567678>**

Submitted on 3 May 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



---

## Recettes médicinales sur un cahier d'écolier du XVIII<sup>e</sup> siècle

*Medicinal recipes from an 18th-century school notebook*

Jean-François Simon

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lbl/7615>

ISSN : 2727-9383

### Éditeur

Université de Bretagne Occidentale – UBO

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 1990

Pagination : 79-90

ISSN : 1270-2412

### Référence électronique

Jean-François Simon, « Recettes médicinales sur un cahier d'écolier du XVIII<sup>e</sup> siècle », *La Bretagne Linguistique* [En ligne], 6 | 1990, mis en ligne le 05 janvier 2022, consulté le 15 janvier 2024. URL : <http://journals.openedition.org/lbl/7615> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lbl.7615>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 janvier 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# Recettes médicinales sur un cahier d'écolier du XVIII<sup>e</sup> siècle

*Medicinal recipes from an 18th-century school notebook*

Jean-François Simon

---

- 1 Le document dont il est ici question a été conservé dans des archives particulières, à Plouzané. C'est un cahier de 34 cm par 21, comportant 96 folios numérotés. Il manque en fait les feuilles 1 et 88. La couverture parcheminée porte une inscription presque effacée : Hervé Gélébart.
- 2 Hervé Gélébart était, il nous l'apprend lui-même, folio 41 r°, « ecolier a brest ». Ce cahier était à usage d'écolier : il contient des opérations, de la feuille 2 à la feuille 41, et des textes, de la feuille 48 à la feuille 80.
- 3 Une première date apparaît folio 7 v° dans la mention : « Bonne leçon ce jour 25<sup>e</sup> février 1756 ». Les textes de la seconde partie sont pour un grand nombre datés entre le 15 février 1756 pour le premier et le 18 avril de la même année pour le dernier.
- 4 Un mot rapide du travail de cet « ecolier a brest » : on paraît d'abord l'avoir familiarisé avec les calculs théoriques : « Addition et soustraction », « multiplication de sols et deniers », « multiplication de livres, sols et deniers », « division ». Tout ne va pas sans peine comme en témoigne une appréciation portée par l'écolier lui-même après un deuxième essai fructueux pour résoudre une division compliquée : « bonne leçon Dieu mercj » écrit-il, après avoir fait sa preuve. Viennent ensuite des opérations plus pratiques : « reduction de monnoÿ », « du cubage de bois », etc. La seconde partie du cahier rassemble des textes qui sont des modèles de lettres ou de contrats : « quittance de loyer », « quittance pour un bail de neuff ans », « billet double pour contrat de mariage » ou encore « lettre pour souhaiter un bon voyage », etc. Si l'auteur se met lui-même en scène en signant par exemple « vôtre très humble et très obéissant serviteur hervè gélebart », il s'adresse à un personnage fictif : « à Monsieur Untel de Bordeau », par exemple.
- 5 Au-delà de quelques informations fournies sur l'enseignement dispensé dans une « école » brestoise de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'intérêt du document vient

surtout de l'usage qu'Hervé Gélébart a fait de son cahier par la suite. Il y a inscrit au fil des années, entre 1766 et 1783, un certain nombre de renseignements pratiques de différente nature et parmi ceux-ci des recettes médicinales : 13 au total, 7 en langue bretonne, 6 en français.

- 6 Sans développer outre mesure le sujet, il me faut maintenant présenter un peu mieux Hervé Gélébart. Il est né le 16 septembre 1741 à la Trinité, il a donc une quinzaine d'années quand il ouvre ce cahier. Il n'est plus au stade de l'apprentissage de l'écriture, il manipule trop bien la plume : à ce niveau, ce pourrait être du perfectionnement...
- 7 Le cahier qu'il continue d'utiliser après son séjour à l'école témoigne de ses responsabilités au niveau paroissial : des brouillons ou des modèles de lettres laissent à penser qu'il lui arrive à l'occasion de jouer le rôle d'un écrivain public. Ainsi écrit-il pour Yves François Péron « garde étalon du roÿ demeurant au manoir de dellec paroisse de plouzanne » qui certifie « avoir fait la revue dans le bourg de plouzanne des juments represantés par les proprieteres des deux cordelles de trenevent et treouryen (...) ». suit la liste des propriétaires de 93 juments. Une autre lettre rédigée pour les mêmes motifs et soussignée par François Jézéquel « gouverneur et syndic de la treve de Locmaria », cordelées de Trégannan et de Penguilly. Les deux lettres sont datées respectivement des 14 et 15 octobre 1766.
- 8 L'année suivante il présente le décompte des « fouages de Landerneau » et du « fouage ordinaire payé au bureau de Morlaix » par les 56 feux 2/3 imposables de la paroisse de Plouzané. Est-il lui-même mandaté pour porter la somme au bureau de Morlaix ? Toujours est-il qu'il note avec sagesse : « il faut toujours avoir soin danvoyer une double des mandement de morlaix à morlaix ensamble avec l'argent certifié par le recteur ou cure tresoryer ou marguilyer ». Une telle circonspection n'est peut-être pas étrangère à son élection au poste de marguillier de la paroisse en 1769. On le retrouve encore en 1774, le 11 janvier, à l'hôtel du Sieur Bergevin, subdélégué de l'intendant à Brest, pour assister avec une délégation de Plouzanéens à l'adjudication au rabais du marché que représentent la démolition de l'ancienne église de la paroisse et la construction d'un nouvel édifice.
- 9 Toujours dans son rôle d'écrivain public, il établit le 21 février 1766 le texte d'une supplique au nom de Jacques Collin maître forgeron demeurant au Conquet, supplique que ce dernier adresse (« humblement ») à « Monseigneur Le Brun commissaire ordonnateur de la marine faisant fonction d'intendant au port de Brest ». C'est l'occasion pour Hervé Gélébart de mettre à profit ses connaissances épistolaires acquises quelques 10 années plus tôt.
- 10 Le cahier témoigne également des épisodes principaux de la vie familiale de son propriétaire, il fait en quelque sorte fonction de livre de raison. Sont ainsi mentionnées les naissances de 6 enfants, entre 1767 et 1777. Au souvenir écrit de la mort de son père « a la trinitte le 14 juillet 1774 à 8 heures et demÿ du matin », Hervé Gélébart ajoute : « resquiescat in passé ».
- 11 Ce cahier de toute une vie est aussi un livre de comptes. En association avec son père Yves d'abord, puis sa mère devenue veuve, Marie Riou et sans oublier Marie Goret son épouse, Hervé Gélébart fait venir du « charbon d'Angleter ». Trois cargaisons sont enregistrées : une en 1771, une autre en 1775, une troisième en 1783. Chaque fois apparaît la reconnaissance du paiement au capitaine du navire : Claude Floc'h les deux premières fois, François Guéguen pour la dernière.

- 12 Le charbon est transporté en barriques : 273 en 1771, 263 en 1775, un nombre non précisé en 1783. Chaque fois le bateau arrive au « meingant », aujourd'hui le Mengant, dans une petite anse de la côte nord du goulet. On a aménagé là un petit port à proximité d'une batterie dite « du Léon » construite dans les années 1680. Ce port a dû lui-même succéder à un simple havre appelé *tuonlogat* en 1486, *laougat* en 1686, Ogée le nomme avec fantaisie *Laou ar c'had*. « le Poux- de-Lièvre ». À l'heure actuelle le mot est resté en usage pour désigner un ancien moulin de la vallée qui s'achève par l'anse du Mengant : *milin Logod*. Plus que des souris (attirées par la farine !), il faut, me semble-t-il, repérer dans ce toponyme le mot *koad* qui, à Plouzané se dit fréquemment *kod*, comme par exemple dans Godomes pour Koadomnes. Le Mengant à l'origine qualifie la roche qui émerge au milieu du goulet ; plus tard ce nom a aussi été donné à la batterie et au port.
- 13 Lors du transport de 1771, « tout droit et fret et les fraÿ de la déchargé la barrique revient à neuf livres », soit un total de 2 393 livres réparties comme suit :
- « le charbon en Angleter tout droit paÿe » : 813 livres,
  - « fret paÿe » : 800 livres,
  - « droit du roÿ en france » : 780 livres.
- 14 Le charbon que fait venir Hervé Gélébart est en partie revendu, à raison de 12 livres la barrique, à des clients habitant Plouzané et Locmaria mais aussi Saint-Pierre-Quilbignon et même Crozon : le cahier mentionne 8 noms de destinataires avec les quantités livrées à chacun d'eux.
- 15 Ce modeste commerce cadre tout à fait avec l'activité qui paraît régner en cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle au « bourg de la trinitte ». On glane en effet au hasard de la lecture des archives d'autres indications qui vont dans le même sens : en 1774, Gabriel Luslac entrepreneur à la Trinité emporte le marché de la démolition et de la reconstruction de l'église paroissiale de Plouzané pour la somme de 36 000 livres ; en 1792, on recherche un suspect qui « était tambour de régiment de Perche qui a travaillé au toile au bourg de la Trinité chez le nommé Coatan » ; on peut y ajouter le toponyme évocateur du village voisin de la chapelle : *Ar C'ho'el Vraz*. La Grande Forge.
- 16 Les recettes médicinales sont notées à la fin du cahier : folio 91 r° et v°, folio 95 r°. Il est parfois difficile d'en comprendre toutes les subtilités : certains mots sont difficiles à lire, d'autres me sont restés inconnus. Les traductions proposées pour les recettes écrites en breton sont parfois restées approximatives : certaines ont profité des suggestions émises par les participants à la 16<sup>e</sup> journée d'étude du GRELB.

*Evit ar poas tan evit caout louzou eranceur caout mel a bleut guinis hac ô distemper evel erguin ac elacat en tan dazevÿ agoude he bilat ac he damoezat a lacat ar poultre var ar bles hac elezer dizolô.*

Pour une brûlure, une inflammation (?) pour avoir des remèdes il faut avoir du miel et de la farine de froment et les détremper comme pour un gâteau et les mettre au feu à brûler et après les piler et les tamiser et mettre la poudre sur la blessure et laisser découvert.

*Evit parea cezec diouz ar gal eranceur caout grisjou es arrab ac ho filat ac ho lacat da dempra er troas saout trÿ devez a teir nosves a goada ar chezec da genta a bars a goalgÿ a da ben trÿ devez ho goalgÿ adarre ha na vezint quet lezet dindan ar glaô.*

Pour soigner des juments de la gale il faut avoir des racines de genévrier (?) et les piler et les mettre à tremper dans de l'urine de vache trois jours et trois nuits et saigner les juments d'abord avant de les laver et au bout de trois jours les laver à nouveau et elles (les juments) ne seront pas laissées sous la pluie.

*Evit drouc an douar peantramant an escorbut eranceur caout cracoun dour da zibrÿ gat guin egr ac eol.*

Pour le mal de terre autrement dit le scorbut il faut avoir (*cracoun dour* = ?) (Faut-il lire *kraon douar* ?) à manger avec du vinaigre et de l'huile.

*Evit parae enden ave clan gant an drouc costes negous nemet lacat er pintat dour var an tan a lacat ebars ervozat ad lin ac obirvÿ quÿ na vezo uzet an dour avezo lequeat gato qui na vezo teo halacat endraze en eur sorogel moch sorogel eun much da ergoas a sorogel urves da ervaoues ha lacat endraze tom ha ma halleur var alleach ma vezo poan.*

Pour soigner quelqu'un qui a mal au côté il n'y a qu'à mettre une pinte d'eau sur le feu et mettre dedans une poignée de graines de lin et les faire bouillir jusqu'à ce que soit usée l'eau qui sera mise avec ce ne sera pas épais et jusqu'à ce que mettre cela dans une vessie de porc, une vessie de verrat pour un homme, une vessie de truie pour une femme et mettre cela le plus chaud qu'on peut à l'endroit où est le mal.

- 17 L'utilisation faite ici de la vessie de porc est une illustration de l'importance accordée autrefois à cette partie de l'anatomie porcine. Après la mise à mort du cochon, elle était gonflée et suspendue à la poutre, devant la cheminée. Son rôle à cet endroit était de capter « le mauvais air », *an êr fall*, ou « les choses mauvaises de la nuit », *traou fall an noz*, qui ne pouvaient que nuire aux gens de la maison : *traou noz*, *labour noz*, dit le dicton. La nuit étant le domaine des puissances infernales, toute action entreprise nuitamment ne pouvait, pensait-on, que porter préjudice aux « chrétiens ». Parfois la vessie de porc contenait des petits pois : c'était une façon assurée d'attirer l'attention des *viltañsou* qui auraient pu s'introduire à l'intérieur du logis : tant qu'ils étaient occupés à jouer avec cette sorte de tambourin, ce qu'ils ne manquaient jamais de faire, ils ne songeaient pas à s'en prendre aux gens de la maison. (En d'autres lieux, au Cap de la Chèvre, à Rosnoën, accrochée au même endroit, la vessie de porc est supposée protéger la maison de l'orage). Quand, devenue trop vieille, elle est décrochée, la vessie de porc n'est jamais jetée mais brûlée.

*Evit lacat enden da ober ezour equas a ezour eranceur caout endournat mat à laou dar ac olaquat var ar blantinen var an tan agoud a faseat dre en tamoës lien ac ô laquat var vin guen da effa.*

Pour faire uriner une personne en cas de rétention il faut avoir une bonne poignée de cloportes et les mettre sur une platine sur le feu (*agoud* ?), les passer au tamis de toile et les mélanger à du vin blanc pour boire.

*Evit parae elloen diout argoenlt enis trimitté diveza eranceur caout ur jar jouanc peantramant urdube ac elaza à tema aneza evouzellou a lacat ar fanc en er chopinat guin rus da effa en tom.*

Pour soigner le mal de ventre d'une bête en dernière extrémité il faut avoir une jeune poule ou autrement un pigeon et la tuer et lui enlever les boyaux et mettre les excréments dans une chopine de vin rouge à boire chaud.

*Evit ar boan gein etanot diou boutaillat dour er chopinat guin egre enebeut chaos munut, e laqueot da virvÿ simplamant asembles a goude elequeot ebars er serviet fane a lequeot apevar pé echuach plec or ô guein.*

Ici, on devra se contenter de l'idée générale du remède à utiliser pour soigner un mal de dos : mélanger une chopine de vinaigre et deux bouteilles d'eau, faire bouillir le tout et en imbiber une certaine serviette que l'on met sur le dos après l'avoir pliée en quatre ou en six.

- 18 D'autres recettes sont rédigées en français :

Maniere pour faire longent vert

Premier il faut une livre de cire quÿ nait point servÿ on la fait fondre a petit feu pendant une demÿ heure

on y met ensuite une livre de raisiné que lon fait fondre une autre demie heure

une livre de poix noire autrement nommé de la braÿe que Ion y met et on la fait bouillir aussy une demie heure

on lote du feu et vous avez une livre et demie de boeur sans sel que vous y mettrez par morceau à mesure qu'il fonda  
 vous le laisserez hor du feu pendent une demie heure  
 vous le remettrez sur le feu une autre demie heure puis vous le retirerez et y mettrez environ une cartron de ver de gris bien pilez apres quil auraz refroidy pendant une demie heure, vous le remettrez sur le feu, encore une demie heures à bouillir  
 en suit vous le passerez par un linge clair  
 Cest ongent est bon pour toutes sortes de playes et pour faire pourrir toutes sortes d'abcès mais il ne faut que colorer le platre.

Remede pour le froncele ou clou prenez un morceau diachil?gomme que vous apliquerez sur un cuir pour mettre sur les clou.

Remede pour une fondement tombe une once de rosse de province  
 on aura soin de faire bouillir deux gros de rosse de province dans une demy chopine de vin rouge pour induire le fondement.

Digestif prenez 3 gros de therebantine de venisse une jeaune deuf et une cuillere deau de vie une demy cuillere de plus sil nest pas asse liquide.

Remede pour la toux  
 prenez une poigné de lierre terertre dit an Izar en breton que vous ferez bouillir dans deux pinte deau et quatre cuillères du miel que Ion fera bien ecumer pendant qu'il sera sur le feu et quil ecumera.

pthisane. dumille ligarre. treusgeot et une (manque un (?) mot) bonne orge my dans de laû a bouillir.

19 Pour aider à la compréhension de ces formules :

- « carton », fr. quarteron, quart de litre ;
- « chopine », en br. *chopinad*, demi-litre environ ;
- « diachil?gomme », diachylon ? emplâtre employée comme fondant et résolutif ;
- « lierre terertre », lierre terrestre, nom vulgaire du léchome, petite plante à fleurs violettes ;
- « mille ligarre », millet ?
- « once », dixième partie de la livre ;
- « pinte », en br. *pintad*, 0,93 litre à Paris ;
- « poix noire » ou « braÿe », brai, résidu de la distillation de la houille ;
- « rosse de province » ;
- « *treusgeot* » chiendent ;
- « thérébantine de Venisse », la térébenthine est une sorte de résine.

20 Telle est la pharmacopée que nous a laissée Hervé Gélébart. Il devait être forgeron à La Trinité. Les registres ne le disent pas (son acte de mariage du 15 juillet 1766 est muet à ce propos) mais la nature de ses affaires, achat de charbon en « Angleter » et aussi de fer, « cercle » et « fer a soc » par exemple, à « monsieur K/roze de Landernau » laisse supposer que telle était effectivement sa profession. Le forgeron est aussi maréchal-ferrant et traditionnellement le maréchal-ferrant connaît bien les chevaux et souvent c'est à lui que le paysan fait appel pour soigner ses bêtes. Valentin Bleunven, né à en 1900, dernier maréchal-ferrant à Plouzané, était sollicité notamment pour saigner les chevaux victimes du coup de sang (*taol-gwad*) dû à un excès de nourriture ou à un coup de froid.

21 Hervé Gélébart lui aussi paraît être préoccupé par tout ce qui concerne les chevaux : il fait des brouillons de lettres pour les gardes étalons de la paroisse et surtout il relève

les recettes médicinales qui pourraient lui permettre de soigner leurs maux de ventre ou la galle. Parfois les remèdes proposés ne manquent pas de surprendre, car si certaines plantes ou produits peuvent avoir une réelle efficacité thérapeutique, on peut se demander si la manière de leur préparation ne touche pas au domaine de la magie.

- 22 Il est évidemment difficile de savoir d'où Hervé Gélébart tient son savoir : la transmission des recettes a-t-elle été orale ? Le savoir n'a-t-il pas été extrait d'un quelconque almanach apporté par un colporteur ? Les formules telles qu'elles sont écrites paraissent cependant être le résultat de la transcription d'une langue parlée et dans les recettes en français, les termes bretons illustrent d'une certaine manière la volonté de leur adaptation à un contexte local.
- 23 Les informateurs disent aujourd'hui avoir vu appliquer des méthodes assez semblables pour soigner les gens et les bêtes et ce, jusqu'à la dernière guerre. Les détenteurs des secrets de la guérison se devaient de les transmettre à une seule personne, dûment choisie dans leur entourage et toujours après mûre réflexion. Il semble que cette fois ils n'en aient pas eu ni l'occasion, ni le temps : depuis la guerre les changements ont été trop rapides et leur savoir s'est perdu... Hervé Gélébart a pris soin de noter quelques recettes sur son vieux cahier d'écolier, c'est ce qui nous vaut de les connaître aujourd'hui.
- 24 À la fin du cahier, on trouve encore quelques devinettes auxquelles on ne peut répondre qu'en faisant de savants calculs. L'écriture des énoncés et les opérations qui suivent sont de la même écriture que celle des exercices de la période scolaire. Je les retranscris ici parce que leur formulation est restée familière à l'esprit des bas Bretons :
- « La ville de nantipaux quil y a dedans six mil six cents soixantes et six rûë et puis après il y a dans chaque rûë six mil six cent soixante et six chateaux puis après il y a dans chateaux six mil six cents soixante et six chambre et puis après il y a dans chaque chambre six mil six cents soixante et six diable on demande le nombre deux touts. »
- 25 Le chiffre 6 666 ne va pas sans rappeler les 7 777 saints du cimetière de Lanrivoaré, qui seraient en fait *seiz mil seiz kant seiz ugent ha seiz*.
- 26 H. Gélébart a fait le compte des diables, il en trouve 1 974 518 637 029 136.
- « Il y a un (?) qui a dix moulin 10 poudre dans chaque moulin dix chevil contre chaque poudre dix sac contre chaque chevil dix chat dans chaque sac dix petit chat avec chaque grand chat ».
- 27 On retrouve là, au chiffre près, ce qui se dit encore à Plouzané :
- E Lanfeust ez eus nav dreust*  
 À Lanfeust (en Ploumoguier) il y a neuf poutres  
*nav ibil e pep treust*  
 neuf chevilles à chaque poutre  
*nav zac'h eus pep ibil*  
 neuf sacs à chaque cheville  
*nav gaz koz e pep sac'h*  
 neuf vieux chats dans chaque sac  
*ha nav gaz bihen gant pep kaz*  
 et neuf petits chats avec chaque chat  
*pet kaz a zo e Lanfeust ?*  
 combien de chats y a-t-il à Lanfeust ?  
 « À savoir à un Hard la pièce combien des crepes qu'on faut avoir pour payer une menage de 100 ecûs ».  
 « à savoir combien des epingle qu'on faut avoir pour le même sujet ».

« Il y a un homme qui a 7 enfant et qui donne 7 culote a chacun. 7 poche contre chaque culote. 7 denier dans chaque poche il leur dit daller tout les 7 à loberge et faire pour un pistolle decô (-nomie ?) et venez a la maison portez le reste de ?? ous ».

- 28 Une dernière devinette est écrite par une main moins assurée que pour les précédentes ; l'orthographe est plus approximative et la question n'a pas trouvé de réponse :

« A Scavoir combien de fouger qu'on faut avoir pour faire un charété en metan 12 fougere à faire une pouigné douz poinné à fa faire un crathe ».

## RÉSUMÉS

Le document dont il est ici question a été conservé dans des archives particulières, à Plouzané. La couverture parcheminée porte une inscription presque effacée : Hervé Gélébart, qui était, il nous l'apprend lui-même, « ecolier a brest ». De fait, on y trouve des opérations et des textes. La première date qui y apparaît indique le 25 février 1756. Au-delà de quelques informations fournies sur l'enseignement dispensé dans une "école" brestoïse de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'intérêt du document vient surtout de l'usage qu'Hervé Gélébart a fait de son cahier par la suite. Il y a inscrit au fil des années, entre 1766 et 1783, un certain nombre de renseignements pratiques de différente nature et parmi ceux-ci des recettes médicinales : 13 au total, 7 en langue bretonne, 6 en français.

The document in question here was kept in a private archive in Plouzané. The parchment cover bears an almost faded inscription: Hervé Gélébart, who was, as he himself tells us, 'a schoolboy in Brest'. In fact, it contains operations and texts. The first date that appears is 25 February 1756. Apart from some information on the teaching provided in a Brest 'school' in the second half of the 18th century, the interest of the document lies mainly in the use that Hervé Gélébart made of his notebook thereafter. Over the years, between 1766 and 1783, he wrote down a certain amount of practical information of various kinds, including medicinal recipes: 13 in total, 7 in Breton and 6 in French.

## INDEX

**Keywords :** Breton (language), orality, sociolinguistics, ethnology/anthropology, school

**Mots-clés :** breton (langue), oralité, sociolinguistique, ethnologie/anthropologie, école